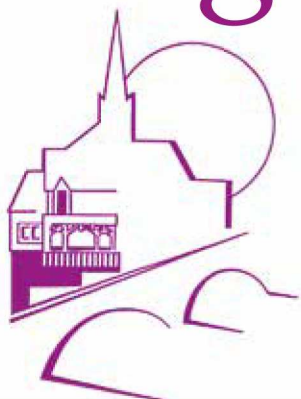


# Argenton-sur-Creuse

## *d'une rive à l'autre*



### > Travaux

La rénovation de l'école élémentaire Paul Bert.

### > Brèves

Les bornes de recharge des véhicules électriques arrivent.

### > Communauté de communes

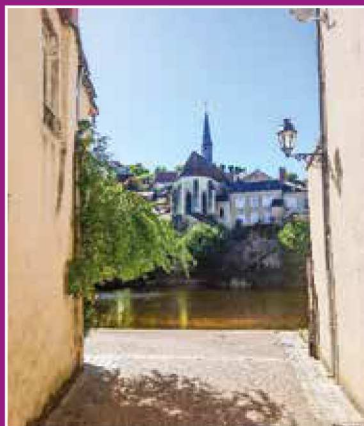
Le service des ordures ménagères.

### > Evènement

Le marché de Noël franco-allemand.

### > Histoire locale

Les aribouts d'Argenton.



Ancien aribout Duperthuis



## Mairie

**Adresse :** 69, rue Auclerc-Descottes

**Horaires :** du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; le samedi, de 8h30 à 12h00.

**Fermures :** lundi 31 octobre, mardi 1<sup>er</sup> novembre, vendredi 11 et samedi 12 novembre, samedi 24 décembre.

**Tél :** 02.54.24.12.50 – **Mail :** contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

**Site :** www.mairieargentonsurcreuse.com

## Conseil municipal

**Prochaines réunions :** vendredi 21 octobre 2016 et vendredi 16 décembre 2016 à 20h30 salle du conseil dans la mairie. Les procès-verbaux sont consultables à la mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

## Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2017, il est impératif de venir s'inscrire sur les listes électorales, à la mairie de son domicile, au plus tard le samedi 31 décembre à 12h00, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## Présentation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

**Réunion publique :** jeudi 27 octobre à 18h00 – Espace Jean Frappat.

## Police municipale

**Adresse :** 5, avenue Rollinat (derrière l'Office de Tourisme)

**Horaires :** du lundi au vendredi : de 9h à 12h ; le samedi : de 8h30 à 9h30.

En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter la police municipale au numéro suivant : 02.54.01.00.93.

**Mail :** police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

## Régie des eaux de la Grave

**Adresse :** mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69, rue Auclerc-Descottes

**Horaires :** lundi et mardi de 8h30 à 12h - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

**Tél :** 02.54.01.41.78 - **Mail :** secretariat@eauxdelagrave.fr

## Mise en place du paiement par carte bancaire

Depuis le 2 septembre 2016, il est possible de régler par carte bancaire, à l'accueil de la mairie, les tickets et carnets de cantine et de garderie, ainsi que les locations de salle.

## Ramassage des ordures ménagères

**Sont annulés :**

- pour le secteur Argenton-commerces, le ramassage du mardi 1<sup>er</sup> novembre
- pour les secteurs écarts Argenton et Argenton-commerces, le ramassage du vendredi 11 novembre

## Vacances scolaires

• **Vacances de la Toussaint :**

Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 (après la classe)

Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016

• **Vacances de Noël :**

Fin des cours : vendredi 16 décembre 2016 (après la classe)

Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017

## Foyers des Anciens

Les foyers des Anciens sont gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Les rencontres ont lieu :

- au pôle animation seniors à la résidence Anna et Amédée Rollinat chaque vendredi de 14h30 à 17h,

- à la salle des mètres carrés sociaux au 22, rue Claude Bernard de 14h15 à 17h15 chaque mardi de novembre à mars et chaque premier et troisième mardi du mois d'avril à octobre.

Ces deux lieux permettent de se réunir pour jouer aux cartes, échanger autour d'un goûter et passer un moment convivial.

## Les rendez-vous des aînés

Les Argentonnois âgés de plus de 70 ans sont conviés à deux rendez-vous festifs : un repas et un goûter de Noël. Pour s'y rendre, le transport en mini-car est possible, sur inscription auprès de la mairie.

Pour ceux qui en font la demande, il est également possible de choisir, à la place du repas, un colis qui sera distribué en décembre.

**Goûter :** 11 décembre 2016 à l'Espace Jean Frappat

## Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative

**Adresse :** 13, place de la République

**Horaires :** du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Fermures :** mardi 1<sup>er</sup> novembre et vendredi 11 novembre

**Tél :** 02.54.24.05.30 – **Mail :** office-de-tourisme-argenton@wanadoo.fr

**Site :** www.ot-argenton-sur-creuse.fr

## Collecte de sang à Argenton

Mardi 6 décembre de 15h à 19h à l'Espace Jean Frappat

## Cérémonies patriotiques

**Vendredi 11 novembre :** commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France. L'horaire de la cérémonie sera affiché à l'office de tourisme et à la mairie une semaine avant.

## Permanences ADIL 36

(Agence Départementale d'Information sur le Logement)

La mission principale de l'ADIL est de renseigner le grand public sur tous les aspects juridiques, financiers, fiscaux touchant au logement : relations bailleur-locataire, financement et cadre juridique de l'accession à la propriété, amélioration de l'habitat, copropriété, urbanisme et relations de voisinage, marché local du logement, maîtrise de l'énergie... L'ADIL 36 assure des permanences le premier et troisième mercredi du mois de 9h30 à 12h à Argenton-sur-Creuse (Hôtel des Services Sociaux – 67 rue Auclerc-Descottes).

**Adresse :** Centre Colbert, 1 place Eugène Rolland - Bâtiment I, 36000 Châteauroux.

**Tél :** 02.54.27.37.37 - **Site :** www.adil36.org

## Subventions aux associations

Dans le cadre de la récente circulaire relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations, désormais toutes les associations sollicitant une subvention municipale devront présenter leur demande au moyen d'un formulaire spécifique et disponible en mairie auprès du service vie associative ; il s'agit soit d'un formulaire complet pour une demande de subvention d'un montant strictement supérieur à 100€, soit d'un formulaire simplifié pour un montant inférieur à 100€.

## État-civil

### NAISSANCES du 01/05/2016 au 31/08/2016

Le 21/05/2016 : **Gabriel DEFORGE**. Le 26/05/2016 : **Romane SAFAH GABERT**. Le 27/05/2016 : **Ernest BOURET PERRIAU** ; **Emma MAURIN**. Le 12/06/2016 : **Julie HOUDY**. Le 23/06/2016 : **Oscar JOUHANNET**. Le 28/06/2016 : **Louenn BONJEAN NUGUES**. Le 15/08/2016 : **Ambre LECHENAULT BIGOT**. Le 19/08/2016 : **Charleen MURITH**. Le 22/08/2016 : **Côme MARGARIT**.

### MARIAGES du 01/05/2016 au 31/08/2016 :

Le 06/08/2016 : **Thierry VINCENT** et **Nicola ELLIOTT**. Le 19/08/2016 : **Cyrille MONSACRÉ** et **Stéphanie MANÇOIS**.

### DECES du 01/05/2016 au 31/08/2016

Le 07/05/2016 : **Marcel CRÉPIN**, 95 ans ; **Jean PENNETIER**, 82 ans. Le 17/05/2016 : **Renée COULEAU**, veuve NADAUD, 92 ans. Le 28/05/2016 : **Maurice DELOUS**, 90 ans. Le 29/05/2016 : **Louise DELAUNAY**, veuve DERIER, 87 ans. Le 30/05/2016 : **Léone JAMOT**, veuve JOLY, 92 ans ; **Irène PYTLIK**, épouse GUICHARD, 87 ans. Le 03/06/2016 : **Arsène CARRÉ**, 91 ans. Le 04/06/2016 : **Lucien BERNARD**, 73 ans ; **Elisabeth PFRIMMER**, veuve ARMENT, 82 ans. Le 07/06/2016 : **Louis MAUCOUX**, 69 ans. Le 10/06/2016 : **Jeanne PERRIN**, 92 ans. Le 12/06/2016 : **Adrienne BRISSAUD**, veuve VITTE, 96 ans. Le 14/06/2016 : **Abel MAYAUD**, 93 ans. Le 22/06/2016 : **Eliane LESGUER**, épouse PENOT, 84 ans. Le 25/06/2016 : **Paulette LE GUEN**, 90 ans. Le 06/07/2016 : **Claude BRUNAUD**, 73 ans ; **Yves MESMIN**, 88 ans ; **Odette BERSOUX**, veuve DESAIX, 82 ans. Le 07/07/2016 : **Dominique PINTA**, 55 ans. Le 16/07/2016 : **Odette BERNARD**, veuve LÉTANG, 95 ans. Le 17/07/2016 : **Madeleine LAMBERT**, veuve TOUZET, 85 ans. Le 21/07/2016 : **Alain LLEDO-AGUILAR**, 75 ans. Le 27/07/2016 : **Jacqueline ALAMICHELE**, veuve SABOURET, 89 ans. Le 30/07/2016 : **Nicole PONTANIER**, veuve GRANDPERRIN, 83 ans. Le 05/08/2016 : **Jean-Pierre RÉTY**, 78 ans. Le 07/08/2016 : **Juliette TRIPOT**, veuve POINTE, 95 ans ; **Paulette RANGER**, veuve PRIOU, 91 ans. Le 08/08/2016 : **Léonie LAURET**, veuve DUPUY, 93 ans. Le 14/08/2016 : **Mikaël FARES**, 40 ans ; **Yvonne PATRAUD**, veuve CAILLERON, 91 ans. Le 15/08/2016 : **Angélique CHATAIN**, 42 ans. Le 17/08/2016 : **Annick DELAPORTE**, 70 ans. Le 20/08/2016 : **Jacqueline SIMON**, veuve GUILBAUD 89 ans.



# Sommaire

- **infos pratiques** ..... 2

---

- **éditorial** ..... 3

---

- **dossier** ..... 4-5  
La rénovation de l'école élémentaire Paul Bert

---

- **brèves** ..... 4-5

---

- **communauté de communes** ..... 6  
Le service des ordures ménagères

---

- **expressions politiques** ..... 6

---

- **acteur économique** ..... 7  
Trois artisans d'art

---

- **citoyenneté** ..... 7  
Le recensement de la population

---

- **événements** ..... 8  
Le marché de Noël franco-allemand

---

- **patrimoine** ..... 8  
Les aribouts d'Argenton

Bulletin municipal d'information d'Argenton-sur-Creuse  
 Direction de la publication : Vincent Millan  
 Crédits photos : J.-M. DEREI - Droits réservés  
 Réalisation : Imprimerie Le Trépan/Studio HachBé  
 Impression : Groupe Sodimass  
 36800 Le Pont Chrétien

## > éditorial

Chères Argentonnaises, chers Argentonnaiss,

Les enseignants de l'école élémentaire Paul Bert ont, pour cette rentrée scolaire, accueilli les élèves dans un établissement totalement réhabilité. Les travaux réalisés permettent de bénéficier notamment d'une accessibilité totale, d'outils numériques dans toutes les classes, d'un changement des menuiseries extérieures, de toilettes neuves installées dans plusieurs lieux, d'une cour agrandie et entièrement rénovée et de nouveaux bureaux pour le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED). La réalisation de ce projet vous est d'ailleurs présentée en détail dans le dossier central de ce numéro de « Argenton – d'une rive à l'autre ».



Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées pour le bon déroulement de ce chantier au cours de l'année scolaire passée.

Cet investissement de plus de 1,3 millions d'euros témoigne de notre volonté de faire de l'enfance et de la jeunesse un axe fort de notre politique municipale. Cette volonté nous l'avons, par ailleurs, déjà mise en œuvre avec le renouvellement complet des équipements numériques dans les trois autres écoles et l'achat de vidéo projecteurs interactifs pour chaque classe.

Dans les prochains mois, nous allons rénover deux aires de jeux pour les enfants, l'une au square Général de Gaulle et l'autre rue Claude Bernard. Nous construirons aussi un espace de jeux pour les « ados ». Afin de s'assurer que celui-ci corresponde à leurs attentes, un questionnaire a été diffusé dans notre collège et nos lycées. Ce sont eux, plus que les élus, les mieux à même de nous aider à définir ce projet.

De plus, à compter du mois d'octobre, un nouveau service pour accompagner les jeunes dans la recherche d'un logement lorsque ceux-ci sont en stage ou en CDD est installé à Argenton dans les locaux de la Mission Locale.

Toutes ces actions nouvelles viennent en complément de celles déjà existantes et mises en place ces dernières années comme l'accompagnement financier des familles pour la pratique d'activités sportives ou culturelles ou la création du « Points Relais Accompagnement Jeunes ».

Ainsi, comme elle l'avait programmé et dans la continuité des mandatures précédentes, notre équipe municipale s'emploie résolument à offrir les meilleures conditions d'études, de loisirs artistiques, culturels et sportifs, d'entrée dans la vie active aux enfants et aux jeunes de notre cité.

**Vincent Millan**  
Maire d'Argenton-sur-Creuse

## La rénovation de l'école élémentaire Paul Bert

### Fêtes de Noël à Argenton

L'UCIA et la municipalité sont à pied d'œuvre pour préparer des fêtes lumineuses, animées et joyeuses.

De nombreuses animations pour petits et grands seront proposées durant tout le mois de décembre. 2016 sera l'année des 20 ans du « Père Noël sur le toit. »

Les services techniques municipaux vont s'employer à décorer et illuminer nos rues avec tout leur savoir-faire.

Sans compter l'UCIA qui, cette année encore, par son dynamisme et son investissement importants vous surprendra par des animations innovantes et inédites.

N'hésitez pas à leur réserver vos achats.

### Les bornes de recharge pour véhicules électriques arrivent dans notre commune

Deux bornes de recharges pour véhicules électriques ou IRVE (infrastructure de recharge pour véhicule électrique) vont être installées d'ici fin 2016 sur notre commune.

Une borne avec 2 places de recharge sera située place de la Gare, l'autre avec 2 places de recharge rue du Champ de Foire.

Ces deux bornes sont mises en service par le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre (SDEI) et la ville d'Argenton dans le cadre d'un maillage de 80 bornes sur le département. Accessibles à tous grâce à un mode de paiement par carte bancaire pour les particuliers ou par badge pour les professionnels, elles permettent une recharge à coût forfaitaire très modique. L'installation de ces bornes veut favoriser le développement des véhicules à énergie "propre". La municipalité d'Argenton, consciente de l'évolution des choix de ses habitants, souhaite ainsi pouvoir leur fournir la possibilité de se déplacer grâce à cette énergie.

Renseignements et précisions sur le site: [www.chargelec36.com](http://www.chargelec36.com)

**« Mon école n'a pas changé depuis l'époque où j'y étais » : ce constat nostalgique n'aura plus cours ! Des travaux de restructuration à l'école élémentaire Paul Bert étaient devenus nécessaires : entrepris en septembre 2015, ils prendront fin en novembre 2016.**

Ces travaux avaient d'abord pour objectif de rendre les lieux accessibles pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ainsi, l'accès aux classes est possible, au rez-de-chaussée, grâce à une rampe adaptée et, à l'étage, par un ascenseur. On atteint désormais les classes de l'étage au moyen d'une structure métallique avec escaliers, apposée au bâtiment principal. Cette structure recevra un habillage en bois aux prochaines vacances de la Toussaint.

D'importantes rénovations ont par ailleurs été réalisées :

- destruction des toilettes situées dans la cour et remplacement par de petits blocs sanitaires, dans le prolongement du préau fermé et à chaque niveau du bâtiment principal, aux normes PMR pour ce dernier bâtiment ;
- démolition du bâtiment en préfabriqué ;
- réfection de la cour ;
- remplacement de toutes les menuiseries extérieures, y compris dans le préau fermé ;
- changement des dalles de plafond dans le préau fermé pour apporter un maximum de confort acoustique dans ce lieu souvent bruyant ;
- installation d'un système de ventilation dans le bâtiment principal ;

- aménagement d'un grand préau ouvert, par la suppression de la salle de garderie ;
- création d'une salle d'activité spacieuse destinée à accueillir la garderie, les activités périscolaires et des activités scolaires artistiques, par la démolition d'une cloison entre deux classes du rez-de-chaussée ;
- rénovation de l'ancien logement situé dans le prolongement du bâtiment principal pour y accueillir le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) : il comprend deux bureaux, une salle de réunion, une salle de motricité et des sanitaires. Pendant les travaux, la sécurité et le bien-être des enfants ont été les priorités de la municipalité. Les déménagements de classes en cours d'année ont été organisés pour réduire le plus possible la gêne occasionnée. Ainsi, à l'exception de 2 classes qu'il a fallu réaménager dès le début de l'année scolaire 2015 car les locaux initialement occupés ne permettaient pas un apprentissage dans de bonnes conditions, les élèves n'ont connu qu'un seul déménagement durant leur année scolaire.

Le bon fonctionnement de l'école pendant la phase de travaux a été maintenu grâce à la compréhension et à la coopération de toute l'équipe enseignante, dont la directrice Yolande Lhuillier-

Renaux, aux interventions des services techniques de la ville lors des phases de déménagement, et au professionnalisme des entreprises de travaux intervenant parfois tôt le matin ou le mercredi après-midi, pour limiter les désagréments pendant les heures d'enseignement. Le déroulement des activités périscolaires a lui aussi été maintenu, grâce au déplacement de certaines activités sur d'autres sites à proximité de l'école (cantine ou salle des commissions de la mairie). L'ensemble du projet a été conçu et suivi par le cabinet d'architecte Emmanuel Allassoeur, basé à Châteauroux. Le vote d'un budget important de 1 319 000 € TTC, subventionné à hauteur de 40 % par l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux), a permis la réalisation de ce chantier d'ampleur. Les travaux ont concerné essentiellement l'extérieur des bâtiments. Les travaux intérieurs seront poursuivis dès l'année 2017, dans le cadre du programme habituel de rénovation des classes.



### Quelques chiffres

Rentrée 2016: 9 classes allant du CP au CM2, 1 classe d'ULIS-école, pour un effectif total de 191 élèves.

### L'histoire des bâtiments

Sur l'emplacement actuel du groupe scolaire Paul Bert et d'une partie du Champ de Foire, avait été initialement édifié le couvent des Cordeliers, fondé en 1459 par Guy de Chauvigny, comprenant une église, un cimetière, un cloître, une chapelle, des mai-sons et des vergers. La communauté fut dissoute en 1790. Les divers bâtiments eurent ensuite plusieurs destinations : lieu de séance pour les membres du directoire, caserne de gendarmerie, tribunal de paix et hospice. En 1800, le conseil municipal présidé par Auclerc-Descottes décida qu'y serait installée provisoirement la maison commune, dans l'attente de la réhabilitation de l'ancien hôpital du centre-ville (ancienne mairie et actuel office de tourisme). De 1804 à 1826 les locaux accueillirent un collège, puis une simple école de lecture. L'église de l'ancien couvent fut détruite en 1846 et une école primaire fut bâtie sur le site. Le rez-de-chaussée était occupé par une école des garçons et le premier étage par la justice de paix. Dans un autre bâtiment à proximité, l'école communale des filles ouvrit en 1870. L'agrandissement de l'école des filles devenu indispensable, le tribunal de paix fut déménagé et un bâtiment supplémentaire terminé en 1930 fut construit afin d'unir l'école des filles à celle des garçons (actuel bâtiment accueillant notamment le bureau de la directrice). La mixité à l'école élémentaire Paul Bert date de 1974.

### Qui était Paul Bert ?

Paul Bert était physiologiste et homme politique français (Auxerre 1833-Hanoi 1886).

Professeur au Muséum d'histoire naturelle et à l'École des hautes études, député de l'Yonne (1872), ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Gambetta (14 novembre 1881-26 janvier 1882), il lutte pour défendre les lois de Jules Ferry sur l'enseignement primaire (laïque et obligatoire), sur l'admission des jeunes filles dans le secondaire, sur l'introduction des sciences dans l'enseignement et sur l'établissement d'une Ecole Normale dans chaque département. En 1881, il prononce devant la Chambre des Députés et publie le discours *L'Enseignement laïque* suivi de plusieurs manuels primaires et secondaires sur les sciences physiques et naturelles. Il édite *La Revue scientifique*, de 1879 à 1885. A la suite de difficultés rencontrées par la colonisation française en Indochine, Paul Bert est nommé en janvier 1886 gouverneur civil de l'Annam et du Tonkin. Il remplace les militaires par des administrateurs civils, fonde des écoles, négocie avec les autorités locales. Son œuvre scientifique concerne la physiologie générale, il s'est particulièrement intéressé à la physiologie de la respiration. On lui doit *Leçons d'anatomie et de physiologie animales* (1885).

### Les lingettes jetables : où les jeter ?

Les lingettes... pratiques au quotidien, et à usage unique, on les utilise puis on les jette... mais où ? Par facilité, dans les toilettes...

Surtout pas ! Car même estampillées « biodégradables », elles ne le sont qu'à très long terme.

Elles entraînent de nombreux dysfonctionnements sur le réseau d'assainissement : ralentissement de l'écoulement, voire obstruction totale ! Les interventions nécessaires augmentent bien entendu le coût de l'assainissement.

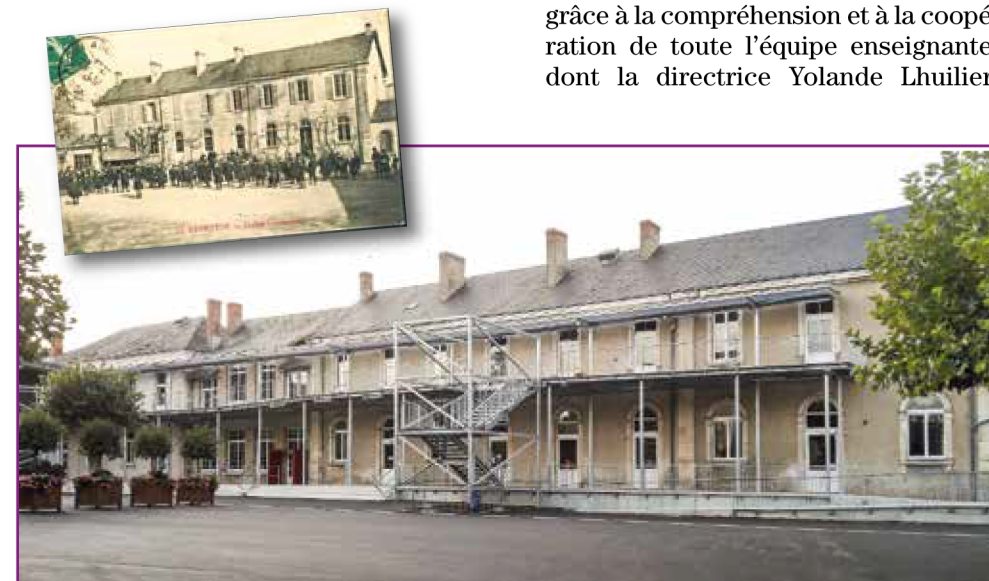
Pour respecter l'environnement et le bon fonctionnement du service d'assainissement, ne jetons jamais les lingettes dans les toilettes, mais dans la poubelle des humides. Elles seront ainsi prises en charge et traitées comme les autres déchets.

### Les parcs de stationnement ou parkings au centre-ville

« Il n'y a pas de place pour se garer au centre-ville ! » C'est ce que l'on entend souvent et pourtant, outre la Place de la République où nous comptons **25 emplacements**, nous en trouvons aussi (les distances mentionnées indiquent l'éloignement de la Place de la République) :

- 15, à la Font Nodon (5 Avenue Rollinat) à 60 m
- 24, Avenue Rollinat à 100 m
- 18, Gambetta à 180 m
- 35, parking Barra à 240 m
- 50, parking de la Gare à 380 m
- 18, rue Ledru-Rollin
- 70, parking Saint-Paul à 150 m
- 10, rue Rosette à 100 m
- 200, parkings Scévolve et Verdun à 160 m
- 15, Place Carnot (Pl. de l'église) limitées à 1h30 à 100 m
- 8, rue Grande limitées à 10 minutes
- 6, Place Sainte-Catherine (rue Paul Bert) à 250 m
- 80, Espace Jean Frappat (salle des fêtes) à 350 m
- 160, Place du Champ de foire à 400 m

Soit plus de **700 places de stationnement à seulement quelques pas !**



## Le service des ordures ménagères indispensable et à protéger

Si les agents du service des ordures ménagères parcourent souvent les rues au petit matin pour collecter les déchets en porte à porte, ou sont brièvement rencontrés lors des grands travaux et rangements à la déchetterie de La Martinerie, leur rôle essentiel au sein de la commune reste méconnu.

Tout au long de l'année, tous les jours de la semaine, les seize agents du service des ordures ménagères collectent près de 4000 tonnes de déchets lors des tournées des camions bennes sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes et presque autant à la déchetterie située à La Martinerie sur la commune d'Argenton. Les déchets collectés sont ensuite traités, recyclés et valorisés pour certains afin de leur donner une seconde vie.

À la déchetterie, deux agents sont à votre service pour vous aider à décharger vos véhicules et orienter les déchets dans les conteneurs appropriés.

Sur le terrain, au quotidien, les rippeurs ramassent les sacs et les bacs déposés devant chez vous, au plus tôt la veille au soir de la tournée. Ce ramassage comporte de nombreux

risques pour les agents. En effet, en évoluant au milieu de la circulation, les rippeurs peuvent être mis en danger par les automobilistes notamment. Au volant d'une voiture, chacun doit redoubler de patience et de vigilance pour les protéger et les laisser effectuer leur travail nécessaire pour tous.

Outre les risques liés à la circulation, les rippeurs peuvent être également mis en danger par des erreurs de tri,

par exemple, lorsque le verre est mêlé aux autres déchets. Ainsi, si le refus de collecte en cas d'erreur de tri peut être vécu comme un affront, il est une protection pour les agents et une nécessité pour la protection de l'environnement.

Pour toute question sur le ramassage, la déchetterie ou les règles de tri sélectif, le service est joignable au 02.54.01.09.00.



## > expressions politiques

### Majorité municipale

*Les communautés de communes du Pays d'Argenton et du Pays d'Eguzon – Val de Creuse vont être regroupées le 1er janvier 2017. Le Préfet de l'Indre a arrêté cette décision pour répondre aux obligations de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République. Le territoire regroupera 21 communes et plus de 20 000 habitants.*

*La nouvelle communauté aura, comme c'est le cas aujourd'hui, à gérer le développement économique, la collecte des ordures ménagères, l'exploitation de plusieurs sites sportifs et culturels (centre aquatique, voie verte, bibliothèques, musées d'Argentomagus et de la Chemiserie), l'aire d'accueil des gens du voyage, le multi-accueil et le réseau d'assistantes maternelles. À partir du 1er janvier, viendra s'ajouter à ces missions la promotion du tourisme. Si cette décision de regroupement n'était pas au départ celle, unanime, de tous les élus, elle est maintenant une réalité qui s'impose à tous. Il est important de tous se mobiliser pour répondre à ce nouvel enjeu et saisir toutes les opportunités qu'offre la nouvelle coopération.*

### Opposition municipale

*C'est seulement à la lecture de la presse locale (Nouvelle République du lundi 11 juillet 2016) que nous avons appris la mise en place d'un groupe de travail pour la réalisation de nouvelles aires de jeux à Argenton-sur-Creuse.*

*L'opposition municipale se félicite bien sûr que de telles structures à destination des jeunes voient prochainement le jour.*

*Elle déplore cependant de n'avoir été associée d'aucune manière et d'aucune sorte à ces projets qu'elle a pourtant eu à cœur de proposer et de défendre dès la campagne municipale de 2014. Aucun conseiller d'opposition n'a en effet été sollicité de quelque manière que ce soit.*

*L'opposition compte pourtant dans ses rangs des personnes qui auraient pu apporter un éclairage pertinent sur ces dossiers.*

*Serait-ce trop demander qu'un jour, la majorité municipale ne s'enferme plus dans de stériles clivages partisans sur des sujets qui emportent l'adhésion de tous?*

*Ludovic LIVERNETTE*

## Cordonnière, Bourrelier, Maroquinière, 3 artisans d'Art passionnés



Nathalie Vigney a troqué son stylo de secrétaire pour l'alène, depuis son installation rue Gambetta voilà maintenant 5 ans. Elle donne une nouvelle vie à vos chaussures, sacs, ou tout autre objet en cuir, avec tout le savoir-faire qu'elle a acquis au fil des années grâce à une formation qualifiante qui lui a assuré l'honorable titre d'artisan.

Dans sa petite boutique atelier vous pouvez retrouver divers accessoires tels que semelles, cirage, lacets, chaussons, etc....ainsi qu'un service de clés.

**Nathalie Vigney**

**41 rue Gambetta - 06.76.19.78.49**  
**Ouvert du mardi au samedi**



Installé au 30 rue Gambetta depuis 2002 comme bourrelier, Francis Venat a fait évoluer sa passion - car nul doute que c'est un passionné - vers le bagage en cuir, où cet art prend toute sa dimension en admirant ses créations. Autodidacte, cette figure argentonaise a une maîtrise parfaite du travail du cuir puisqu'il est connu et reconnu bien au-delà de la région grâce à ses liens avec les grandes maisons, les compagnons et les meilleurs ouvriers de France. Outre sacs traditionnels et ceintures, il exécute de multiples pièces comme des tabliers en patchwork, des sacs « grand veneur » toujours avec sa technique personnelle et son savoir-faire.

Une visite s'impose.

**Francis Venat**

**30, rue Gambetta - 02.54.24.30.46**  
**Ouvert du mardi au samedi**



Elodie Gaulard a créé son atelier dans le quartier de Maroux où elle vous reçoit dans un cadre chaleureux sur rendez-vous.

Suite à un parcours atypique et après des cours du soir, elle obtient un CAP de petite maroquinerie, métier qu'elle exerce avec talent et créativité depuis 11 ans.

Vous pouvez aussi la retrouver à la boutique éphémère du centre-ville en juillet et août, ainsi qu'en décembre pour les fêtes de fin d'année.

Elle « s'exporte » aussi par du dépôt vente en Touraine, Poitou-Charentes voire en Vendée.

**Elodie Gaulard - Atelier de Maroux**  
**9, rue de Maroux**  
**06.30.41.47.88**

## › citoyenneté

### Recensement de la population de notre commune : du 19 janvier au 18 février 2017

Pour participer au recensement, vous avez le choix :

- Répondre sur les questionnaires papier remis par l'agent recenseur.
- Répondre en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

#### LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE :

Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide.

Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel.

Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'INSEE.

Comment ça marche ?

L'agent recenseur se présente chez vous, il vous propose de répondre par internet et vous remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.

Vous vous rendez sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».

Vous êtes guidé pour répondre au questionnaire.

Une fois le questionnaire terminé, vous l'envoyez et vous recevez un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Le marché de Noël franco-allemand

Le marché de Noël franco-allemand est une vraie tradition à Argenton-sur-Creuse. Organisé par le Comité de Jumelage Argenton-sur-Creuse-Ulm Wiblingen, il se déroulera cette année les 26 et 27 novembre 2016 à la Halle de la Grenouille.

70 exposants et les stands du Jumelage vous plongeront dans l'ambiance typique et parfumée des Marchés de Noël allemands. Venez découvrir la petite idée cadeau, faire vos emplettes gastronomiques et déguster un bretzel, une crêpe, une bière

allemande. En vous arrêtant sur le stand de la section Jeunes, qui ne ménage pas ses efforts pour vous régaler dans la bonne humeur, vous pourrez aider ces germanistes convaincus à financer leur voyage chez leurs camarades allemands.

Comme tous les ans, dégustation de spécialités allemandes et de choucroute à la brasserie, visite du Père Noël et nombreuses nouveautés.

**Entrée gratuite**



## > histoire locale

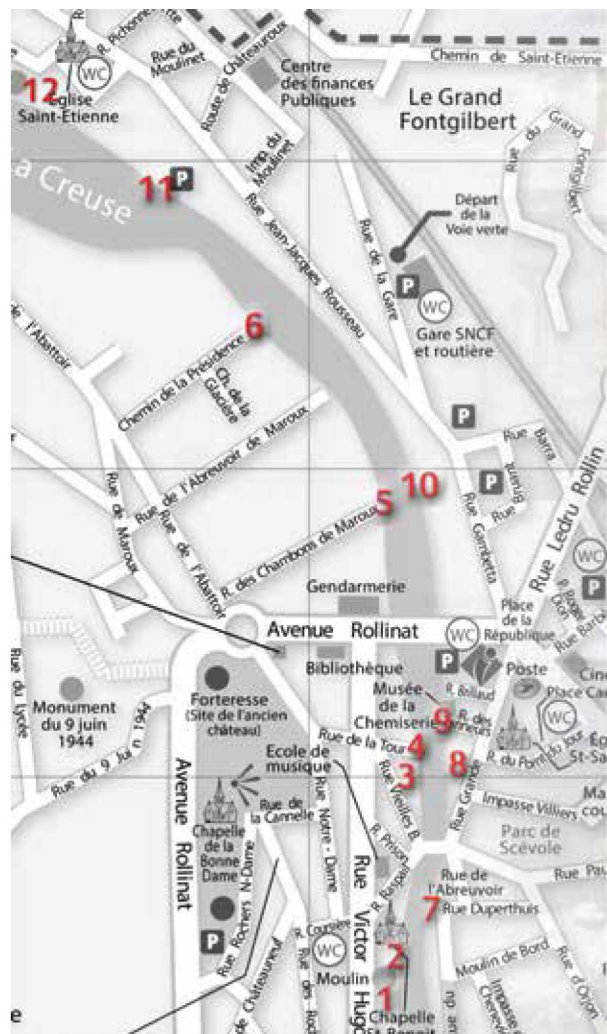
### Les aribouts d'Argenton

En flânant dans Argenton, le promeneur découvre très rapidement, parmi les nombreux accès à la Creuse, des ruelles plus ou moins étroites, plus ou moins pentues. Ces ruelles, sont localement appelées des aribouts. Ce terme vient peut-être du latin « ad ribum » (vers la rive), ou signifie simplement : « arriver au bout ». Les aribouts servaient principalement de lavoirs et d'abreuvoirs.

Certains d'entre eux ont disparu, clos, transformés en passages privés, en escaliers, en annexes... Mais ceux qui restent méritent à coup sûr une promenade, tant les vues diverses des rives de la Creuse qu'ils révèlent sont surprenantes.

Cette carte vous aidera à partir à la découverte de nos aribouts, en situant les plus notables d'entre eux, et en proposant leurs dénominations variées...

Le Cercle d'Histoire d'Argenton prépare actuellement une publication complète sur le sujet.



#### Rive gauche

- 1 - Aribout de la Ville Haute ou Aribout en Zig-Zag
- 2 - Aribout du Moulin de Varennes
- 3 - Aribout de la Petite Tau ou des Vieilles Boucheries
- 4 - Aribout de la Tour ou de la Grande Tau
- 5 - Aribout de la Gendarmerie ou du rio de Maroux
- 6 - Aribout de la Glacière

#### Rive droite

- 7 - Ancien Aribout Duperruis
- 8 - Aribout du Bournoiseau ou Auclerc-Descottes ou Ledoux
- 9 - Aribout des Tanneurs
- 10 - Aribout des Chevaux ou des Cailloux
- 11 - Aribout des Tanneries
- 12 - Aribout du Moulin de Saint-Etienne